



RÉTRO INFORMATION SUR LA GRATUITÉ DES SOINS

Bulletin n°3- de janvier à septembre 2021

La Rétro Information Sanitaire participe au processus de formation continue et d'amélioration des services de santé. Dans cette dynamique, le Secrétaire Technique pour la Couverture Sanitaire Universelle (ST-CSU) produit mensuellement un bulletin à l'intention des acteurs du programme national de Gratuité des soins pour la prise de décision. Les données proviennent de la plate-forme eGratuité et des rapports des organisations non gouvernementales (ONG) en charge du contrôle. Ce troisième numéro suit l'évolution des indicateurs de janvier à septembre 2021.



Taux de satisfaction des bénéficiaires de plus 90% sur l'ensemble des indicateurs de satisfaction (voir figure 1)



Taux de complétude dans la transmission des factures élevé aussi bien pour les Centres médicaux (CM) et les Centres de santé et de promotion sociale (CSPS), (95%) que pour les Centres hospitaliers universitaires (CHU), les Centres hospitaliers régionaux (CHR) et les Centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA), (87%) (voir figures 2 à 5)



Paiement des prestations correspondant à plus de 80% des factures émises (voir figure 6)



Constance des coûts moyens des prestations au niveau des CSPS/CM (voir figures 9 à 17)



Meilleure concordance des coûts de facturation par rapport aux coûts contrôlés (voir figure 20)



Arriérés de paiement des factures des formations sanitaires de 24,081,544,204 francs de la Communauté financière en Afrique, Union économique et monétaire ouest africaines (FCFA, UEMOA) en fin septembre 2021 (voir figure 6)



Faible taux de complétude dans la transmission des données sur les commandes et livraisons des médicaments essentiels et génériques et les péremptions (voir figure 21 à 22)



Dettes totales des Districts sanitaires (DS) et des hôpitaux vis-à-vis de la Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques (CAMEG) élevées (voir figure 25)



Index de satisfaction globale des commandes de médicaments essentiels et génériques (MEG) auprès de la CAMEG de (75%) en moyenne avec des variations de 100% à Solenzo et 50% à Bogodogo (voir figure 23)

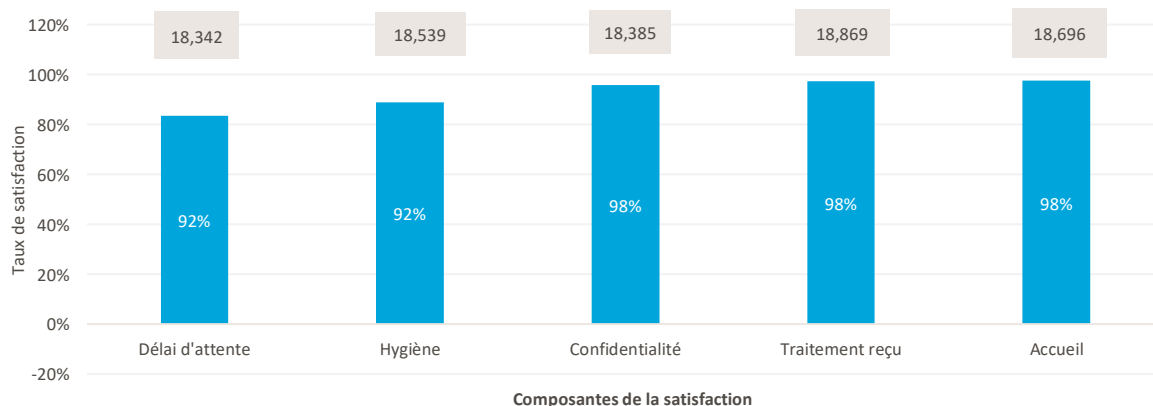


487 cas de surfacturations, 271 cas de paiements à tort, 182 cas de patients fictifs, 168 cas de ventes parallèles de produits, et 126 cas de retentions de produits détectés dans les formations sanitaires contrôlées (voir figure 18)

SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires enquêtés dans 6 régions de janvier à septembre 2021 sont satisfaits à 98% sur la confidentialité, le traitement reçu et l'accueil dans les formations sanitaires. Ils le sont un peu moins (92%) sur l'hygiène et le délai d'attente. Comparativement à la période de janvier à juin 2021, le niveau de satisfaction de chaque déterminant s'est amélioré en moyenne de 2.8%.

Figure 1 : Taux de satisfaction des bénéficiaires



Nombre d'enquêtés dans les régions du Centre, Cascades, Centre-Nord, Est, Hauts-Bassins, et Sahel

THINK WELL





FACTURATION

Afin de justifier l'utilisation des fonds reçus et bénéficier de nouveaux fonds pour la mise en œuvre de la gratuité des soins, les formations sanitaires produisent chaque mois des rapports mensuels d'activités (RMA). Ces RMA constituent leurs factures de la gratuité et recapitulent toutes les prestations offertes aux cibles en termes de quantité et de coût durant le mois. Le taux de transmission des rapports CSPS/CM de janvier à septembre 2021 s'est amélioré (de 92% à 95.3%) au niveau national et dans toutes les régions comparativement à la période de janvier à juin 2021. Le plateau central et le Centre-sud ont transmis quasiment tous leurs rapports. Les taux les plus faibles sont enregistrés par les régions du Sahel et du Centre.

Figure 2 : Complétude dans la transmission des RMA Gratuité des CSPS/CM par région

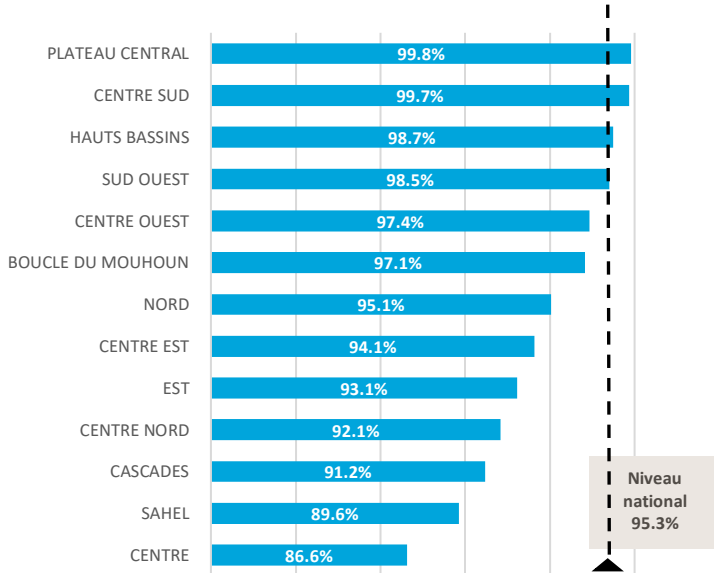
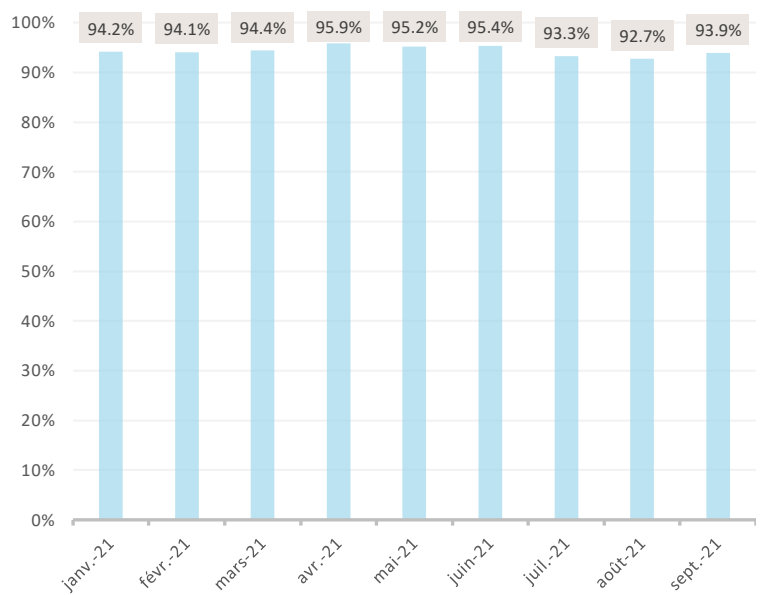


Figure 3 : Evolution mensuelle de la transmission des RMA Gratuité des CSPS/CM



Le taux de complétude des rapports des CMA/CHR/CHU, même n'atteignant pas le niveau des CSPS/CM, reste relativement élevé de janvier à septembre 2021. Le niveau de complétude a augmenté de 3% au niveau national comparativement à la période de janvier à juin 2021. Les plus forts taux sont enregistrés dans la Boucle du Mouhoun et le Nord et les plus faibles dans les régions de l'Est et du Plateau Central.

Figure 4 : Complétude dans la transmission des RMA Gratuité des CMA/CHR/CHU par région

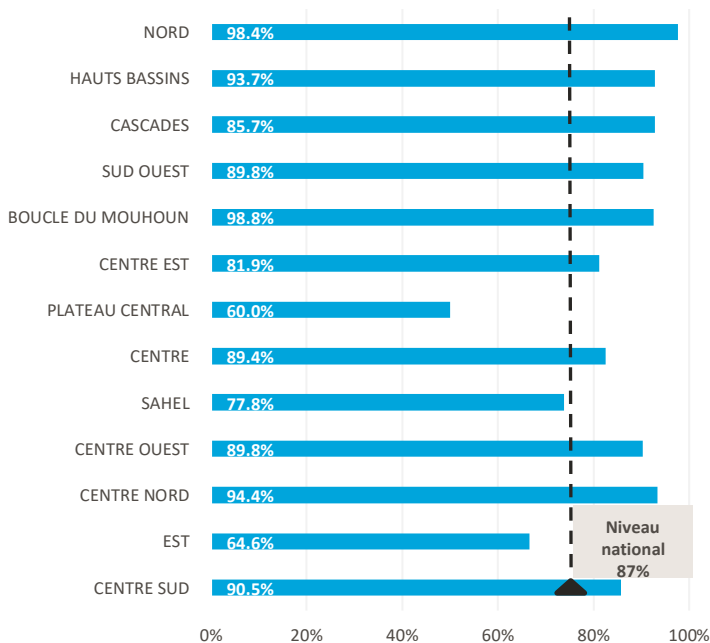
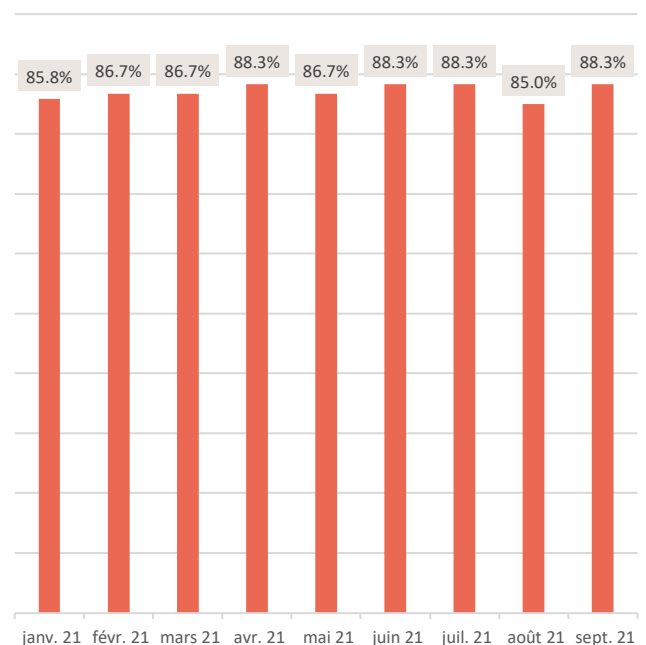


Figure 5 : Evolution mensuelle de la transmission des RMA Gratuité des CMA/CHR/CHU

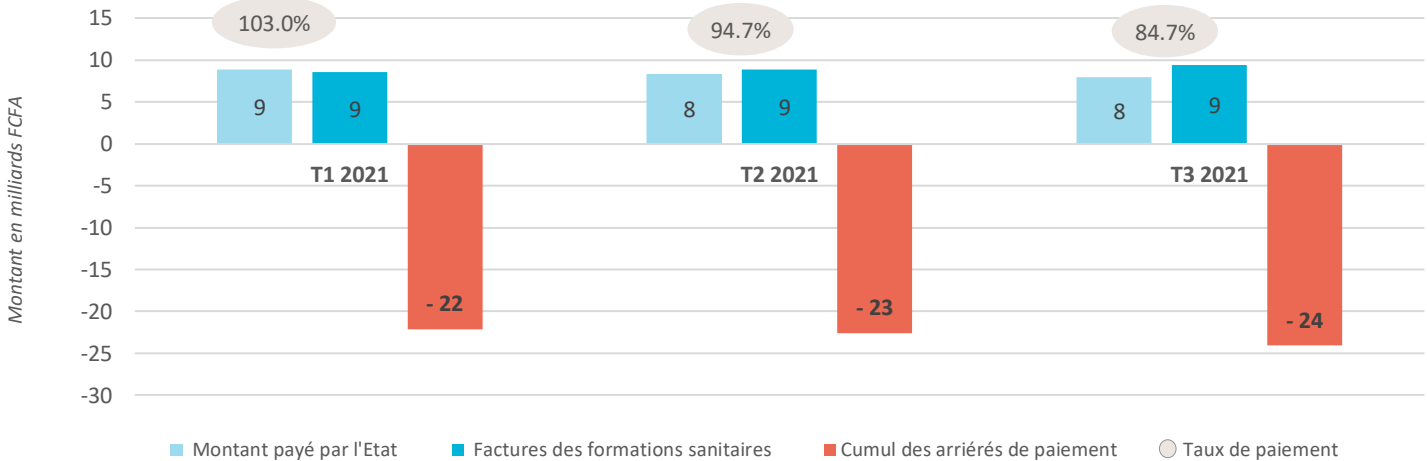




ACHAT DE SERVICE

La politique de gratuité des soins est financée principalement sur le budget de l'Etat qui prend en charge les coûts des prestations offertes gratuitement aux bénéficiaires dans les formations sanitaires. Le paiement des prestations s'effectue par des virements dans les comptes Trésor « gratuité » des districts sanitaires et des CHR/CHU. Au premier trimestre 2021, les virements effectués par l'Etat ont permis de couvrir l'entièreté des factures émises par les formations sanitaires. Sur les deux trimestres suivants, le taux de paiement a baissé, augmentant ainsi les arriérés de paiement qui s'élèvent en fin septembre 2021 à 24 milliards de FCFA.

Figure 6 : Paiements des factures



Au cours du troisième trimestre 2021, les prestations d'accouchements, de soins pendant la grossesse, de soins chez les enfants de moins de 5 ans, et au niveau ASBC sont en nette croissance par rapport aux deux trimestres précédents. Les prestations de planification familiale et de dépistage des lésions précancéreuses sont stagnantes de janvier à septembre 2021 sauf en mai 2021 où il est enregistré une hausse des recours aux services de planification familiale.

Figure 7 : Suivi des prestations réalisées au niveau national

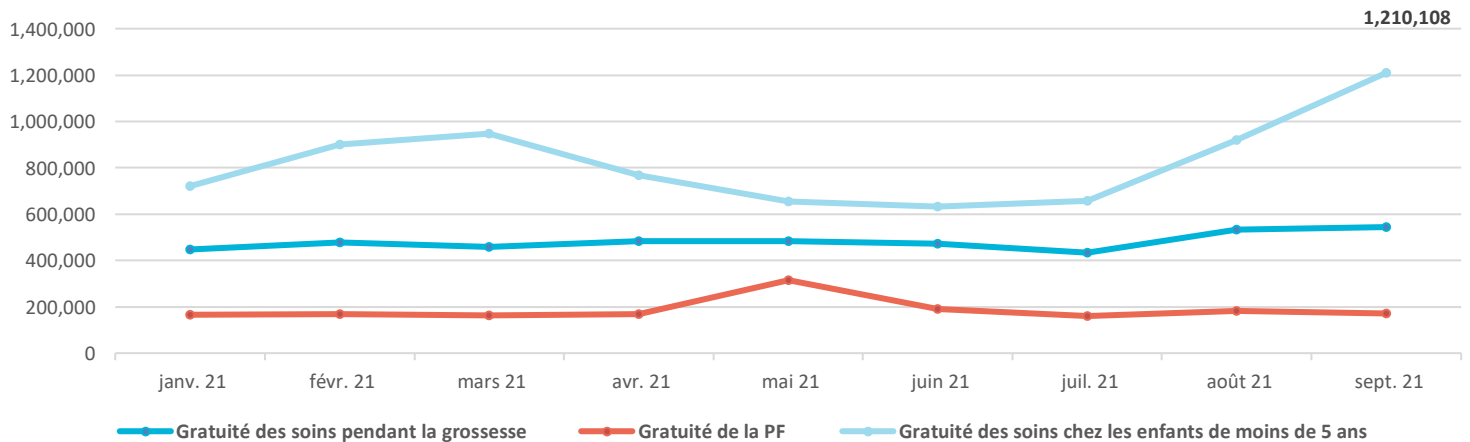
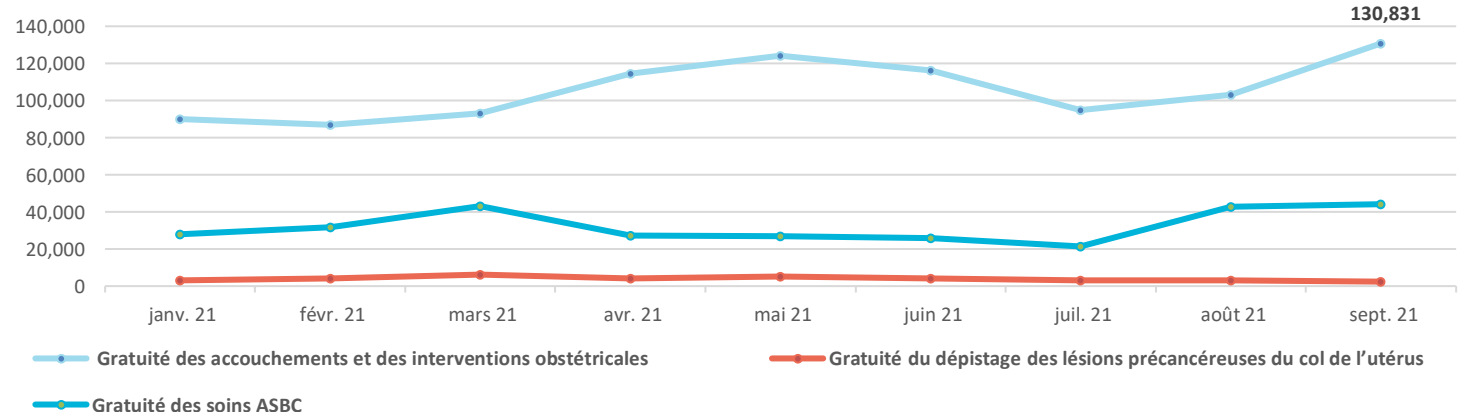


Figure 8 : Suivi des prestations réalisées au niveau national (suite et fin)





ACHAT DE SERVICE

Le coût moyen est obtenu en divisant le coût total d'une prestation par sa quantité. Le suivi des coûts moyens permet de s'assurer de la stabilité et de la soutenabilité financière du programme de gratuité des soins. De l'analyse des données de janvier à septembre 2021, il ressort que les coûts moyens sont restés quasiment stables de janvier à juin 2021 à tous les niveaux. A partir du troisième trimestre 2021, ils ont cependant connu une augmentation au niveau du CMA, une baisse au niveau CHR/CHU et une stabilité au niveau ASBC/CSPS/CM. Les soins au profit des enfants de moins de 5 ans ont coûté en moyenne 1,000 F au CSPS, 10,000 F au CMA et 28,000 F au CHR/CHU. Les accouchements ont coûté respectivement 3,300 F, 26,000 F et 58,000 F au CSPS/CM, CMA et CHR/CHU. Les coûts de planification familiale sont restés inchangés au niveau CSPS/CM et au niveau CMA/CHR/CHU. Enfin, les soins des ASBC ont coûté en moyenne 190 F de janvier à septembre 2021.

Figure 9 : Coûts moyens accouchements au CSPS/CM

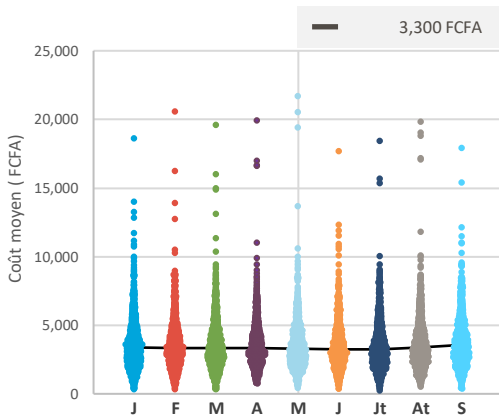


Figure 10 : Coûts moyens accouchements au CMA

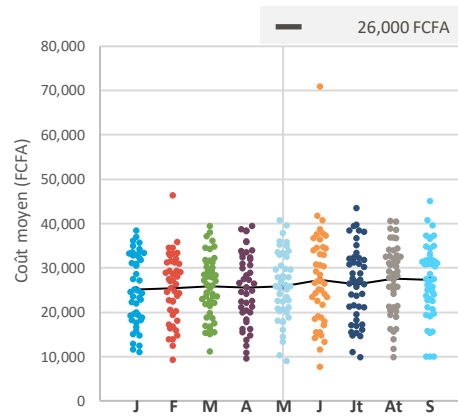


Figure 11 : Coûts moyens accouchements au CHR/CHU

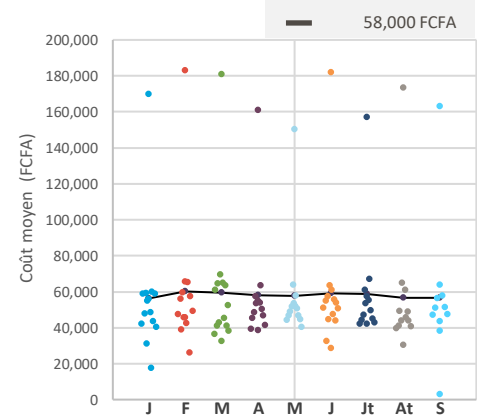


Figure 12 : Coûts moyens soins enfants au CSPS/CM

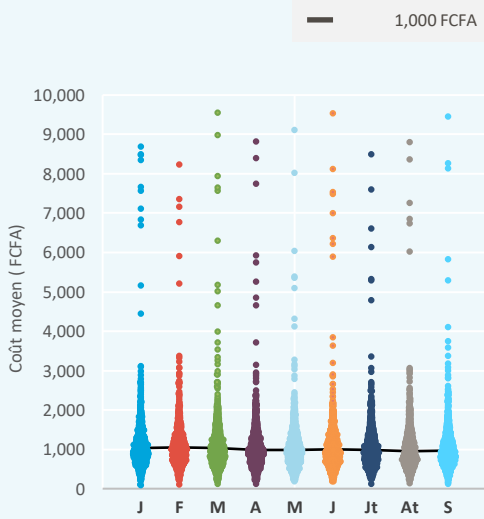


Figure 13 : Coûts moyens soins enfants au CMA

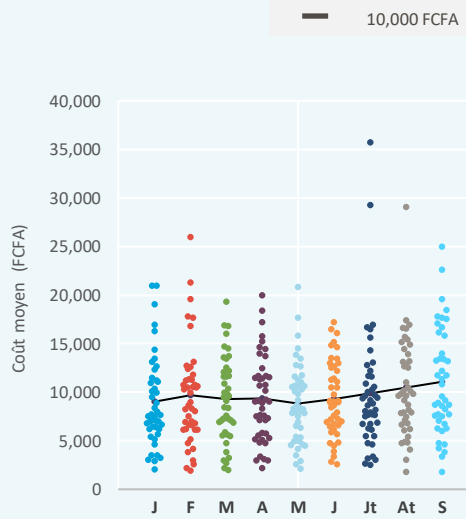


Figure 14 : Coûts moyens soins enfants au CHR/CHU

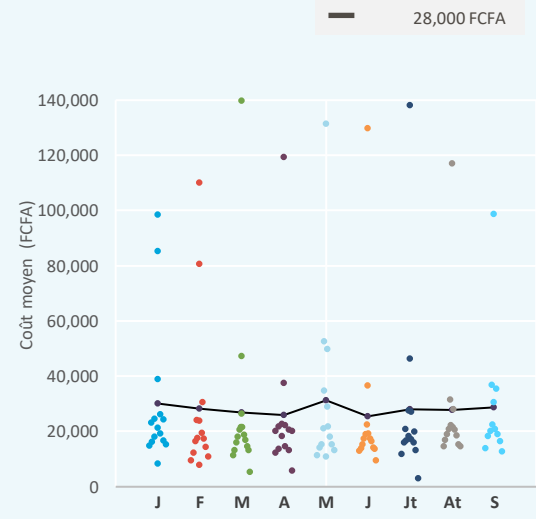


Figure 15 : Coûts moyens PF au CSPS/CM

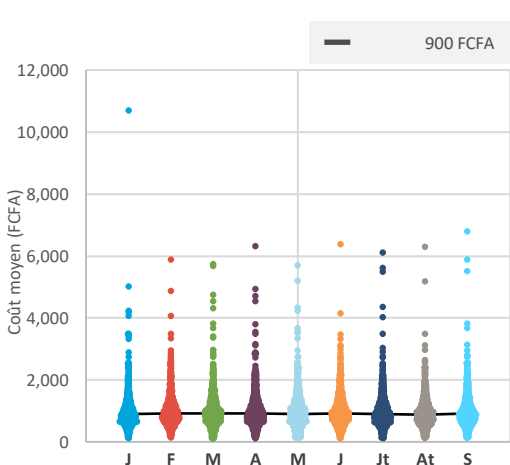


Figure 16 : Coûts moyens PF au CMA/CHR/CHU

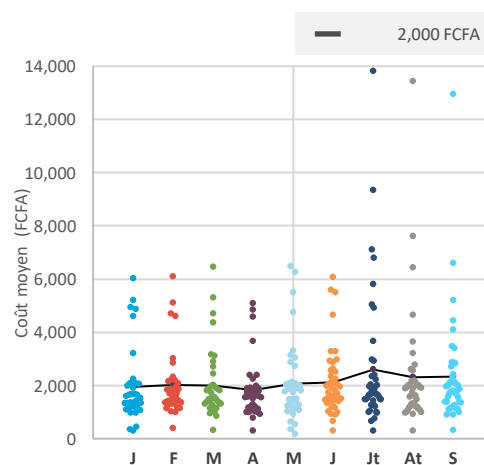
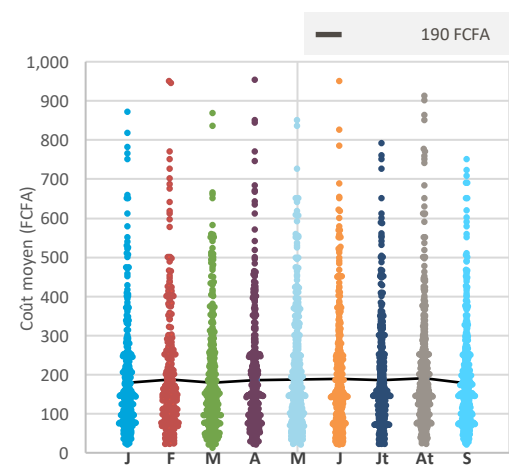


Figure 17 : Coûts moyens soins ASBC

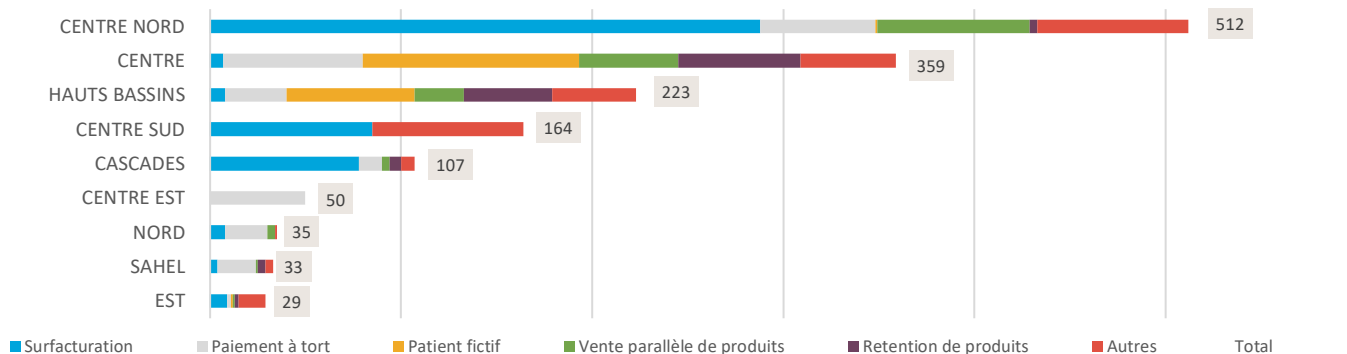




IRRÉGULARITÉS

Les irrégularités constituent des mauvaises pratiques qui compromettent l'effectivité de la mise en œuvre de la gratuité de soins. Elles sont détectées par les ONGs lors de leurs sorties de contrôles dans les formations sanitaires. Le ST-CSU assure leur suivi par le suivi des actions entreprises par la hiérarchie pour mettre fin aux irrégularités constatées. De janvier à septembre 2021, 1,512 irrégularités ont été détectées dans les structures contrôlées. Les principales irrégularités demeurent les surfacturations (487), les paiements à tort (271), les patients fictifs (182), les ventes parallèles de produits (168), et les retentions de produits (126). Comparativement à la période de janvier à juin 2021, la région du Centre-Nord devance la région du Centre à la première place.

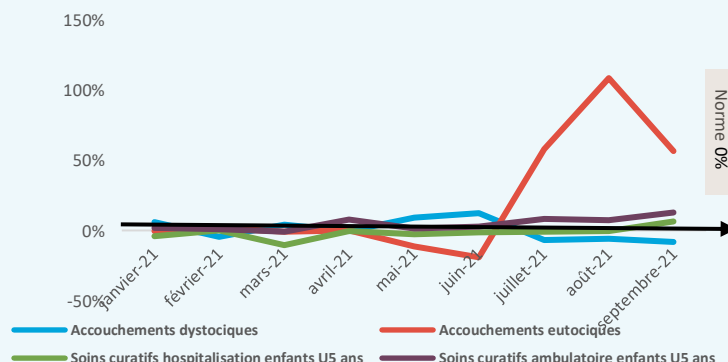
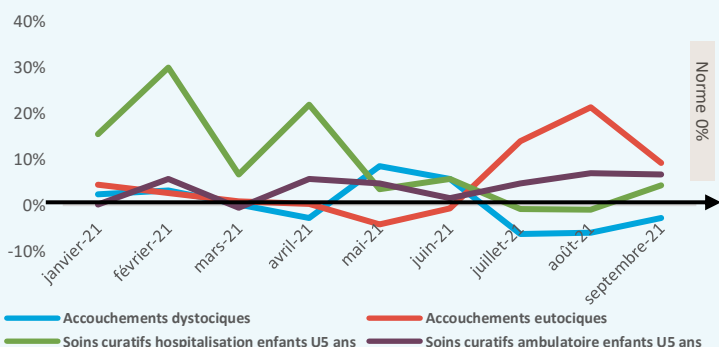
Figure 18: Type d'irrégularités constatées par région de janvier à septembre 2021



Lors de leurs sorties, les ONGs confrontent les données déclarées par les formations sanitaires dans la plateforme eGratuité à celles archivées en leur sein. Cette technique de revue documentaire permet de s'assurer de la fiabilité des données transmises. Dans le calcul de cet indicateur, la norme est de 0% en ce sens qu'aucune variation ne devrait être constatée entre les données transmises et celles contrôlées. Cependant, des variations sont toujours constatées surtout au niveau des quantités des prestations. De janvier à septembre 2021, les plus importantes discordances sont constatées dans les déclarations des quantités des soins curatifs en hospitalisation des enfants, ainsi que dans les coûts et les quantités des accouchements eutociques.

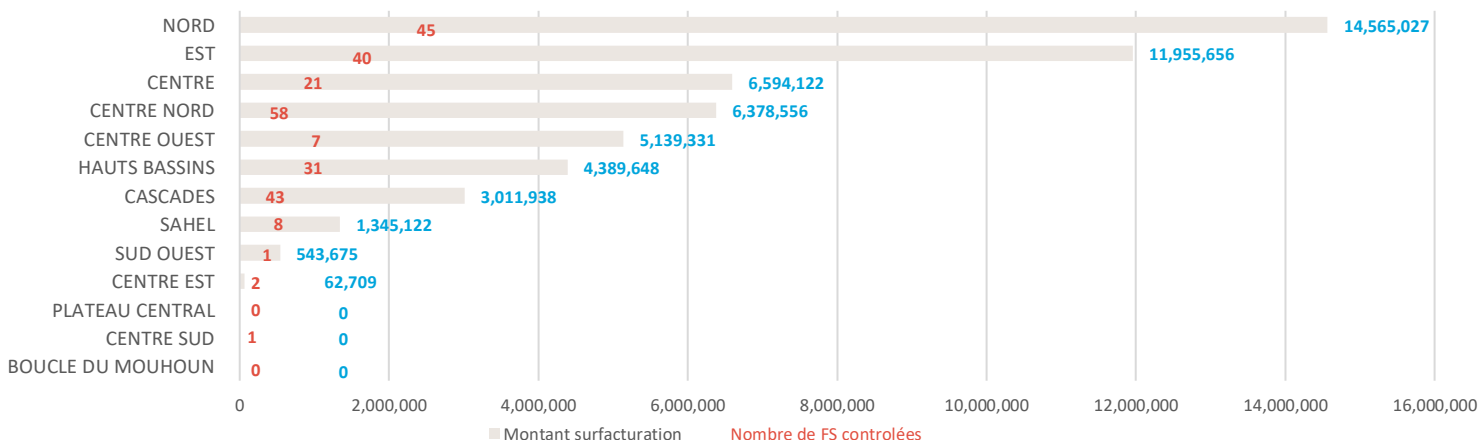
Figure 19: Concordance des quantités de prestations déclarées et contrôlées

Figure 20: Concordance des coûts de prestations déclarées et contrôlées



La technique de revue documentaire des ONGs permet par ailleurs de calculer les surfacturations qui sont obtenues en faisant la soustraction entre les montants déclarés sur eGratuité et les montants calculés par les ONGs sur la base des pièces justificatives archivées dans les formations sanitaires. Ces surfacturations sont déduites des prochains virements que recevront les formations sanitaires concernées. De janvier à septembre 2021, le coût total des surfacturations calculé par les ONGs dans 257 formations sanitaires s'élève à 53,985,784 FCFA. La région du Nord enregistre la surfacturation la plus élevée et le Centre-Est le plus faible montant surfacturé. Les données du Plateau Central et de la Boucle du Mouhoun ne sont pas disponibles sur la plateforme eGratuité.

Figure 21: Montant des surfacturations par région de janvier à septembre 2021



MÉDICAMENTS ESSENTIELS ET GÉNÉRIQUES*

*Les données sur les commandes et les péremptions de MEG, les dettes CAMEG ne sont pas spécifiques à la Gratuité des soins. Cependant, leur suivi est nécessaire à la bonne marche de la stratégie de Gratuité des soins.

Les données disponibles de janvier à septembre 2021 sur les commandes de médicaments à la CAMEG proviennent de 25 districts sanitaires. Celles de 4 districts ne sont pas exploitables. L'index de satisfaction global est de 75% au niveau national. Comparativement à la période de janvier à juin 2021, le nombre de districts à données exploitables a augmenté de 3 et l'index global de satisfaction s'est amélioré passant de 67% à 75%.

Figure 21: Répartition des districts selon la disponibilité des données sur les commandes MEG

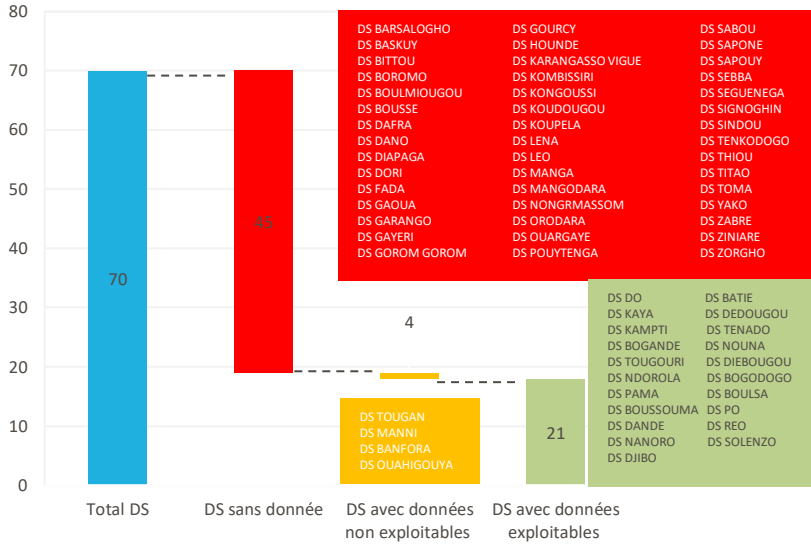
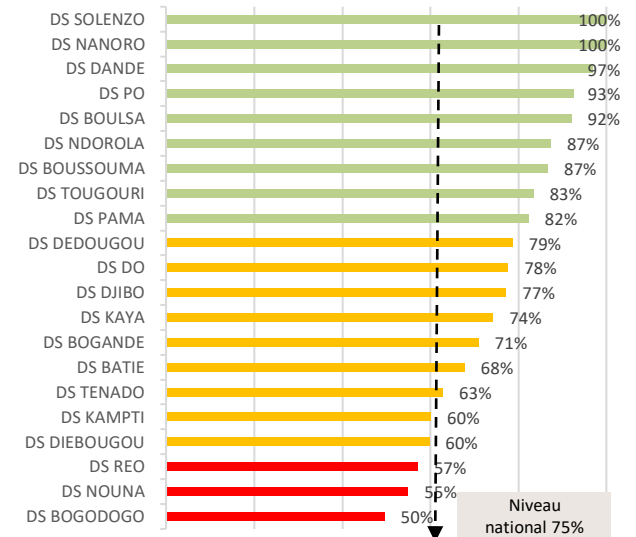
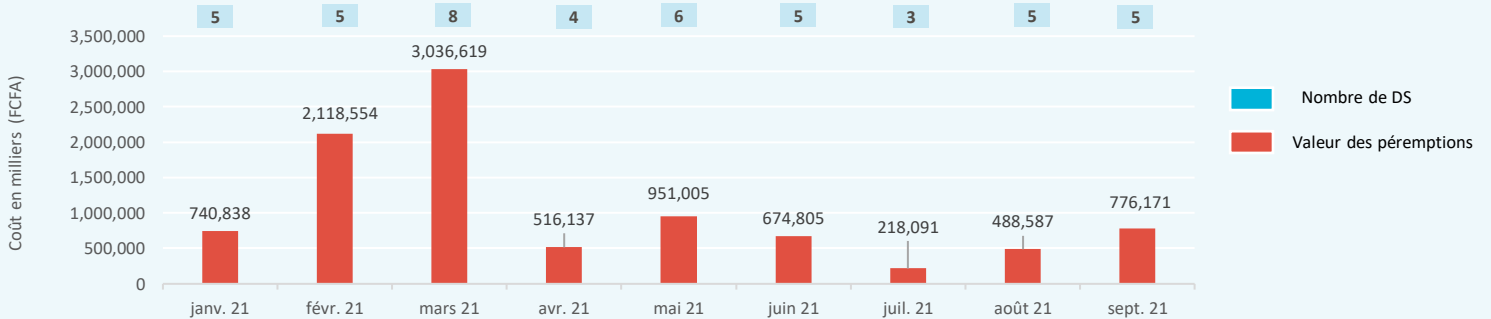


Figure 22: ISG annuel des districts ayant des données exploitables (N=21)



De janvier à septembre 2021, 13 districts sanitaires ont transmis au moins une fois des données de péremptions des médicaments. La valeur totale des médicaments périmés s'élève à 9,520,807 FCFA sur la période avec un pic plus de 3,036,619 FCFA en mars 2021.

Figure 23: Répartition mensuelle des péremptions dans les districts sanitaires, FCFA



La complétude nationale des données saisies par la CAMEG sur la plateforme est de 51% en raison de l'absence de données sur les régions de l'Est, du Centre-Est, et de la Boucle du Mouhoun. En septembre, les dettes totales des DS et hôpitaux s'élèvent au minimum à huit milliards.

Figure 24: Complétude de la transmission des données sur les dettes CAMEG des DS et des hôpitaux

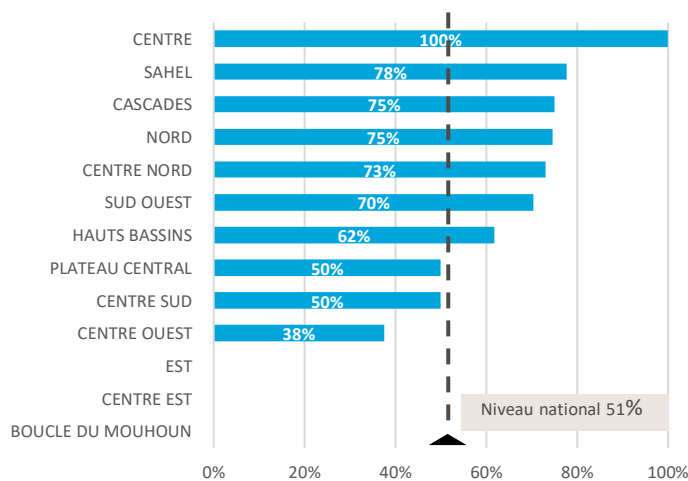
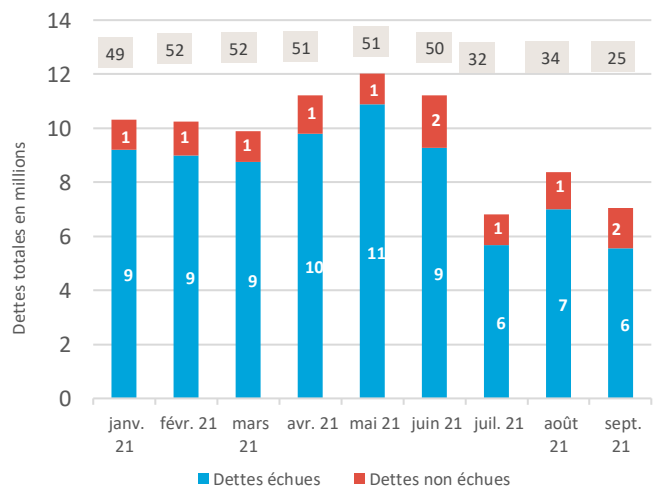


Figure 25: Dettes totales des DS et des hôpitaux envers la CAMEG

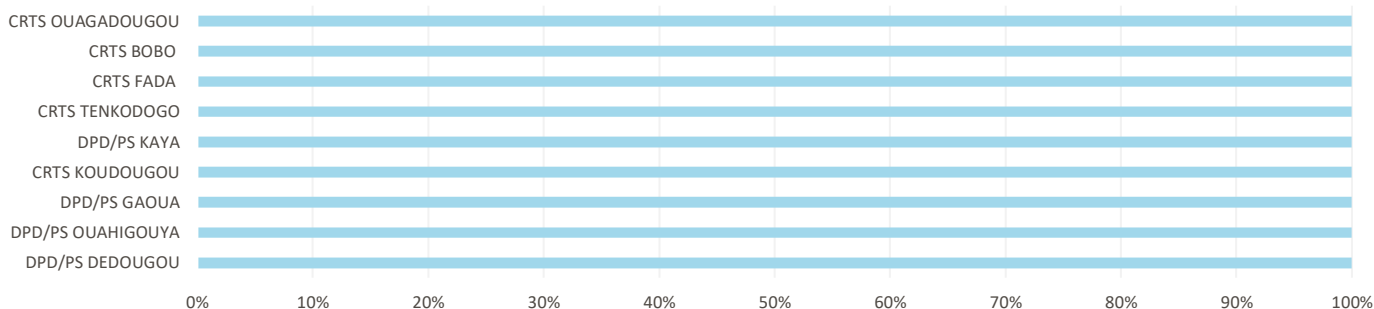




PRODUITS SANGUINS LABILES (PSL)

Les fonds de la gratuité servent également au paiement des coûts de production des poches de sang au profit des cibles de la gratuité. Ces fonds sont virés dans le compte Trésor Gratuité du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) qui regroupe les centres régionaux de transfusion sanguine (CRTS) et les Dépôts préleveurs distributeurs de produits sanguins (DPD/PS). Les données du CNTS sont disponibles à 100% sur la plateforme eGratuité sur la période de janvier à septembre 2021.

Figure 26: Complétude dans la transmission des rapports par CRTS de janvier à septembre 2021



Les PSL distribués ont significativement augmenté à partir du mois d'août 2021 avec des besoins plus élevés pour la cible des enfants de moins de 5 ans. Les CRTS de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso distribuent évidemment les plus grands nombres. Celui de Dédougou a distribué le moins de PSL sur la période.

Figure 26: Nombre de PSL distribués par mois

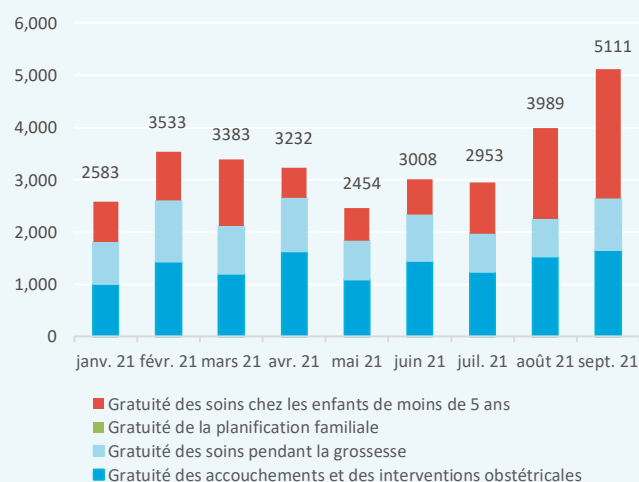
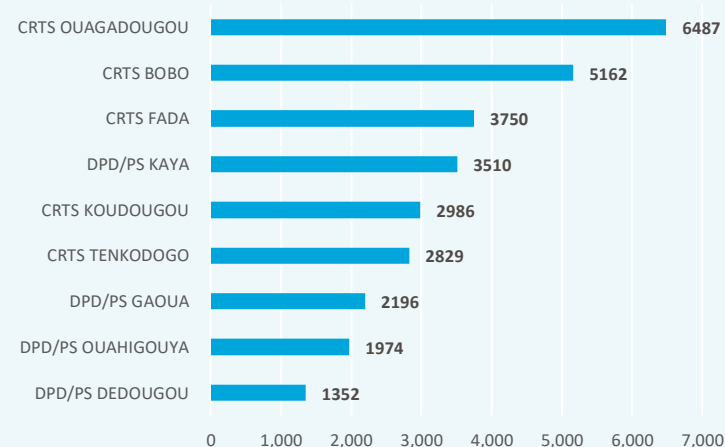
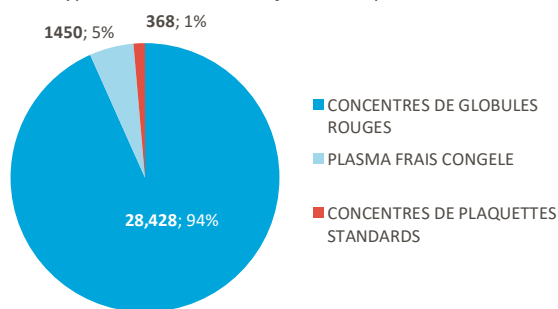


Figure 27: Nombre de PSL distribués par les CRTS de janvier à septembre 2021



Les concentrés de globules rouges les plus distribués par le CNTS. Le coût total des PSL distribué est de 182,269,000 FCFA de janvier à septembre 2021. Les coûts unitaires de production des PSL étant fixés à l'avance, les CRTS ayant distribué le plus auront les coûts les plus élevés, et l'ordre de classement est maintenu aussi bien en nombre qu'en coût total de production.

Figure 28: Type de PSL distribués de janvier à septembre 2021



Type de PSL	Coût unitaire de production (FCFA)	Quantité totale	Coût total (FCFA)
Concentrés de globules rouges	5500	28,428	156,727,500
Plasma frais congelé	5500	1450	8,054,500
Concentrés de plaquettes standards	7500	368	2,760,000
Examen pré-transfusionnel	500	29,475	14,727,000

Figure 30: Coût total des PSL distribués de janvier à septembre 2021

